

CM1 · FICHE 164372

Relier une définition à un métier

Même sélection que la fiche élève. Une autre formulation peut être recevable lorsque la consigne le permet.

1. Définition : « Personne qui entretient des plantes et des jardins ». Retrouve le métier.

Réponse : jardinier

Un jardinier est une personne qui entretient des plantes et des jardins.

2. Quel métier désigne une personne qui fabrique des objets et des meubles en bois ?

Réponse : menuisier

Un menuisier est une personne qui fabrique des objets et des meubles en bois.

3. Définition : « Personne qui fabrique des objets et des meubles en bois ». Retrouve le métier.

Réponse : menuisier

Un menuisier est une personne qui fabrique des objets et des meubles en bois.

4. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « réalise des photographies » ?

Réponse : photographe

Un photographe est une personne qui réalise des photographies.

5. Quel métier désigne une personne qui répare des chaussures ?

Réponse : cordonnier

Un cordonnier est une personne qui répare des chaussures.

6. Quel métier désigne une personne qui vend et compose des bouquets ?

Réponse : fleuriste

Un fleuriste est une personne qui vend et compose des bouquets.

7. Définition : « Personne qui vend et compose des bouquets ». Retrouve le métier.

Réponse : fleuriste

Un fleuriste est une personne qui vend et compose des bouquets.

8. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « vend et compose des bouquets » ?

Réponse : fleuriste

Un fleuriste est une personne qui vend et compose des bouquets.

9. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « confectionne des vêtements » ?

Réponse : couturier

Un couturier est une personne qui confectionne des vêtements.

10. Définition : « Personne qui prépare les plats dans une cuisine professionnelle ». Retrouve le métier.

Réponse : cuisinier

Un cuisinier est une personne qui prépare les plats dans une cuisine professionnelle.

Ressource originale AnimyJob. Les indications de classe sont à adapter à la progression suivie. Aucun bilan officiel n'est délivré.